

65

Presses polytechniques et universitaires romandes

Olivier Meuwly

# LES PARTIS POLITIQUES

ACTEURS DE L'HISTOIRE SUISSE



H I S T O I R E

COLLECTION

Le  
savoir  
suisse



# LES PARTIS POLITIQUES

## COLLECTION LE SAVOIR SUISSE

Cette collection a pour premier objectif d'offrir aux communautés universitaires de Suisse et à leurs instituts spécialisés un moyen de communiquer leurs recherches en langue française, et de les mettre à la portée d'un public élargi. Elle publie également des études d'intérêt général ainsi que des travaux de chercheurs indépendants, les résultats d'enquêtes des médias et une série d'ouvrages d'opinion.

Elle s'assure de la fiabilité de ces ouvrages en recourant à un réseau d'experts scientifiques. Elle vise la lisibilité, évitant une langue d'initiés. Un site web ([www.lesavoirsuisse.ch](http://www.lesavoirsuisse.ch)) complète le projet éditorial et offre un index général pour l'ensemble de la collection. Celle-ci représente, dans une Suisse en quête de sa destinée au 21<sup>e</sup> siècle, une source de savoir régulièrement enrichie et elle contribue à nourrir le débat public de données sûres, en situant l'évolution de nos connaissances dans le contexte européen et international.

La *Collection Le savoir suisse* est publiée sous la direction d'un Comité d'édition qui comprend : Jean-Christophe Aeschlimann, rédacteur en chef de «Coopération», Bâle; Robert Ayrton, politologue et juriste; Stéphanie Cudré-Mauroux, conservatrice aux Archives littéraires suisses, Berne, et chargée de cours à l'UNIFR; Giovanni Ferro Luzzi, maître d'enseignement et de recherche au département d'économie politique de l'UNIGE; Bertil Galland, président du comité, journaliste et éditeur; Nicole Galland-Vaucher, Neuchâtel, directrice scientifique pour la formation continue universitaire, UNIL-EPFL; Nicolas Henchoz, journaliste, adjoint du président de l'EPFL; Véronique Jost Gara, cheffe de projets à la Fondation Leenaards; Jean-Philippe Leresche, professeur et directeur de l'Observatoire Science, Politique, Société, UNIL; membre fondateur : Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat (Vaud).

La publication des volumes de la *Collection* est soutenue à ce jour par les institutions suivantes :  
FONDATION CHARLES VEILLON – LOTERIE ROMANDE – FONDATION FERN MOFFAT DE LA SOCIÉTÉ  
ACADÉMIQUE VAUDOISE – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE – FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE – FONDATION SANDOZ

que l'Association «Collection Le savoir suisse» et l'éditeur tiennent ici à remercier.

Olivier Meuwly

# LES PARTIS POLITIQUES

ACTEURS DE L'HISTOIRE SUISSE



Presses polytechniques et universitaires romandes

Conseillers scientifiques de la Collection Le savoir suisse pour ce volume:  
*Francis Python et Oscar Mazzoleni*

Le contenu de ce livre numérique est protégé par le droit d'auteur, son copyright est la propriété exclusive des *Presses polytechniques et universitaires romandes*. Vous pouvez disposer de ce contenu à titre privé et le copier sur vos propres supports de lecture. Toute forme de diffusion, de vente, de mise en ligne ou de publication de cette oeuvre est formellement interdite, sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales conformément aux dispositions relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.

Secrétariat de la Collection: *Christian Pellet*  
Graphisme de couverture: *Emmanuelle Ayrton*  
Illustration de couverture: « horloge », © *Blue Planet Images*  
Maquette intérieure: *Allen Kilner, Oppens*  
Mise en page et réalisation: *P-Print Graphique, NE*  
Impression: *Imprimeries Réunies Lausanne s.a., Renens*

La *Collection Le savoir suisse* est une publication des Presses polytechniques et universitaires romandes, fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et d'autres universités francophones. Le catalogue général peut être obtenu aux PPUR, EPFL – Rolex Learning Center, CH-1015 Lausanne, par e-mail à [ppur@epfl.ch](mailto:ppur@epfl.ch), par téléphone au (0)21 693 41 40 ou encore par fax au (0)21 693 40 27.

**[www.ppur.org](http://www.ppur.org)**

Première édition, 2010  
© Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne  
ISBN 978-2-88074-874-6  
ISSN 1661-8939 (Collection Le Savoir Suisse)  
Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

# TABLE DES MATIÈRES

1	DES PARTIS POUR GÉRER LES AFFRONTEMENTS D'IDÉES.....	7
	Les acteurs nécessaires de la démocratie – Un domaine qui défie les chercheurs	
2	AVANT LES PARTIS POLITIQUES .....	13
	Les premiers essais de structuration politique de 1830 à 1840 – L'expansion rapide des radicaux – La société ouvrière du Grutli – Une gauche radicale très diversifiée – La réaction des libéraux et des conservateurs – Le kaléidoscope radical – Pour une nouvelle Constitution fédérale. La montée en puissance de l'aile gauche radicale – L'échec de la nouvelle Constitution de 1872 – Les nouvelles forces politiques après l'adoption de la Constitution de 1874 – Les nouveaux courants à droite et à gauche des radicaux – Après 1878, le coup de barre à droite – Entre le secrétariat ouvrier et les associations faitières de l'économie	
3	NAISSANCE DES PREMIERS PARTIS POLITIQUES .....	29
	Les débuts du parti socialiste suisse – La réaction radicale et conservatrice – Les radicaux avant la fondation du parti radical-démocratique suisse – Trois initiatives populaires contre le «Staatssozialismus» – La fondation du parti radical-démocratique	
4	LES PARTIS POLITIQUES DANS LES TOURMENTS DE LA BELLE ÉPOQUE.....	41
	Les contradictions des radicaux, parti hégémonique – L'émergence du bloc bourgeois et les contre-attaques de droite et de gauche – Le parti radical-démocrate suisse vire-t-il à droite à la veille de la Première Guerre mondiale? – Les limites du pragmatisme – Le traumatisme de la grève générale de 1912 – Le socialisme entre expansion et doutes stratégiques –	

Du «mariage de Soleure» à l'émergence d'une extrême gauche – De Zimmerwald à la grève générale de 1918, une nouvelle génération socialiste – Le renouveau conservateur – Le conservatisme catholique et ses ambivalences politiques

5	L'INTRODUCTION DE LA PROPORTIONNELLE ET SES CONSÉQUENCES POLITIQUES .....	63
	La grève générale, l'introduction de la représentation proportionnelle et la fondation du parti agrarien – Le PS a-t-il sa place au gouvernement? Et faut-il sept ou neuf conseillers fédéraux? – La scission de 1921 entre communistes et socialistes – Le virage à droite du bloc bourgeois – Le bloc bourgeois et ses tensions –	
6	LES ANNÉES TRENTE : LA DÉMOCRATIE DIRECTE DICTE SA LOI.....	77
	La nécessaire redéfinition du discours libéral – Le «printemps des fronts» – Les réponses des milieux bourgeois au péril fasciste – La tentation d'une démocratie plus autoritaire – La gauche face à la crise des années 1930 – Les Jeunes paysans et l'initiative de crise – L'irruption de Duttwiler et de l'Alliance des indépendants – Le «mouvement des lignes directrices» et la Paix du travail – Un nouveau paysage politique et social	
7	L'APRÈS-GUERRE, LES TRENTE GLORIEUSES ET L'ÉQUILIBRE TROMPEUR.....	103
	Le tournant de l'Assurance vieillesse et survivants – La gauche de l'après-guerre – Vers le «compromis historique» et la «formule magique» – Le basculement des années 1960 – Les années 1970 et les débuts de l'écologie politique	
8	LA CHUTE DU RIDEAU DE FER ET LA RECOMPOSITION DU PAYSAGE POLITIQUE SUISSE ..	121
	L'affaiblissement de la droite – La lente disgrâce de l'Etat-providence helvétique – UDC, la montée du parti de Blocher – La crise du socialisme et l'élan écologiste – L'effondrement de la droite classique et l'affirmation des deux conservatismes, celui du peuple et celui de la nature	
9	LES PARTIS AU 21 <sup>e</sup> SIÈCLE : FACE À L'ÉTAT ET À LA LIBERTÉ .....	135
	BIBLIOGRAPHIE.....	137

# 1

## DES PARTIS POUR GÉRER LES AFFRONTEMENTS D'IDÉES

### *Les acteurs nécessaires de la démocratie*

Dans les Etats occidentaux, les partis politiques modernes apparaissent dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, en lien indirect avec l'affermissement des régimes parlementaires. Ils ont une préhistoire. De tout temps, la vie politique des nations s'est déroulée au rythme des luttes entre factions opposées. Mais les « clans » politiques d'autrefois ne possédaient pas l'organisation des partis actuels. Ils regroupaient ceux qui défendaient une cause commune et qui avaient réuni leurs forces afin d'atteindre l'objectif fixé et de faire respecter leurs intérêts. C'est avec la Révolution française que ces groupes furent dotés d'une existence mieux dessinée. On vit apparaître une gauche et une droite qui balisèrent dès lors le champ politique. Certains, tels les jacobins, se donnèrent une organisation conférant à leur action une efficacité au niveau national.

L'idée de parti s'est ainsi installée au sommet de la conduite des Etats et, en 1816, Benjamin Constant proposa l'une de ses premières définitions « officielles ». Il qualifia le parti de « réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique ». Au gré des vicissitudes des vies politiques de chaque pays, les partis étoffèrent leurs structures au fur et à mesure qu'ils disposèrent de libertés nouvelles, notamment la liberté d'association, et finirent par s'imposer comme le vecteur principal de l'action politique. Avec Paolo Pombeni, politologue de Bologne, on peut donc appeler parti « l'institution destinée à intervenir dans les processus de décision politique en se présentant comme canal de réglementation de l'obligation politique ».

Cette définition souligne bien le caractère de nécessité qui définit les partis politiques. Elle prend acte des particularités de l'action politique, qui ne peut être irriguée que par un certain type d'organisation. Ces structures doivent se montrer capables de codifier, ou de charpenter, les conflits d'opinion que suscite tout processus de décision et dérivant d'intérêts ou de convictions philosophiques opposés. C'est par cette activité que le parti revêt sa dimension «obligatoire», comme instrument spécialisé de la gestion des affrontements d'idées. Ainsi naissent les règles qui exerceront une influence directe sur la vie quotidienne des individus. Les partis se sont affirmés comme les seules courroies de transmission possibles entre la population et le pouvoir. Et une démocratie, qui se nourrit par définition de la pluralité des opinions, ne méritera son nom que si elle peut s'appuyer sur le travail d'un certain nombre de partis, tous en quête des solutions susceptibles d'orienter l'action politique vers le bien commun. L'efficacité d'un Etat se mesurera dès lors par la capacité des partis à collaborer ou à gérer au mieux leurs antagonismes, tout en représentant leurs intérêts respectifs.

### *Un domaine qui défie les chercheurs*

L'histoire des partis politiques suisses a rarement stimulé des études passionnées. Erich Gruner, avec son ouvrage en langue allemande paru en 1969 et réédité sept ans plus tard, a tenté de combler cette lacune et ses travaux demeurent fondamentaux. Ils n'ont pas eu l'honneur d'une traduction française. Dans son sillage, l'histoire des partis a commencé à se dévoiler peu à peu. Le conservatisme catholique a été largement étudié par Urs Altermatt et ses élèves, le parti socialiste a fait l'objet de quelques études, dont la plus ample a d'ailleurs été initiée par Gruner lui-même, dans les années 1980. Les partis les plus extrêmes, de gauche et de droite, ont été auscultés avec plus de zèle, alors que les partis libéral et radical, de même que les partis conservateurs protestants, ont été étudiés de façon ponctuelle. L'histoire des partis politiques suisses est donc encore largement à découvrir et les études de synthèse manquent cruellement.

On note toutefois aujourd'hui une prise de conscience, comme le montrent le numéro que la revue *Traverse* a consacré à ce problème en 2007 ou un ouvrage collectif édité à Paris par Oscar Mazzoleni et Hervé Rayner, *Les partis politiques : traditions et renouvellements*.

Il est vrai, tous les chercheurs l'ont mis en exergue, que la Suisse dresse en ce domaine une série d'obstacles décourageants. Par sa structure fédéraliste, la vie politique s'y joue avant tout dans les cantons. Les grandes structures nationales se constituent lentement et dépendent de leurs sections cantonales, elles-mêmes actrices d'histoires autonomes. Pour connaître la vie des partis suisses depuis les origines, il faudrait donc étudier en détail leur développement dans plus d'une vingtaine de contextes cantonaux : un travail de titan, d'autant que ce labour devrait être doublé d'une étude de la presse de chaque région, alors même que les tensions qui déchirent les partis nationaux reflètent souvent les divergences entre cantons ou entre sphères linguistiques.

L'analyse des partis suisses se complique encore du fait de la structure politique du pays. La Suisse est non seulement fédéraliste, mais elle accorde une place prépondérante aux armes de la démocratie directe, ou semi-directe pour être précis. Celle-ci, par nature, a tendance à déplacer la fonction des partis politiques. D'acteurs centraux des régimes de type parlementaire, où toute la vie politique gravite autour de l'espace clos que l'on appelle un Parlement, ils doivent endurer une confrontation permanente avec l'ensemble de la société civile qui, grâce à la démocratie directe, se confondra souvent avec la société politique au sens strict. Longtemps, les politologues ont déduit de cette position des partis, en quelque sorte excentrée, qu'ils étaient condamnés à une faiblesse éternelle, au profit des associations économiques, syndicales ou autres.

Par la liberté d'association, qui règne très tôt en Suisse, par l'atomisation fédéraliste de la vie politique helvétique, par la démocratie directe et par des élections à la proportionnelle, que l'on oublie trop souvent, les partis politiques n'ont certes pas le monopole de la garde du bon fonctionnement de nos institutions.

Mais dans les années 1960, le juriste Max Imboden a bien saisi la mission singulière des partis de son pays. Ceux-ci, à son avis, comme supports nécessaires de la démocratie, doivent apprendre à valoriser leur fonction originale qui est d'encadrer les élections et votations. Comme l'on dit en allemand, ce sont des *Abstimmungshelfer*. Et l'universitaire bâlois de déplorer que les partis suisses aient de la peine à admettre leur importance dans le contexte particulier d'une démocratie référendaire comme la nôtre. Notre exposé reviendra sur ces questions et tâchera de montrer que la présumée faiblesse des partis suisses doit être relativisée: la puissance des associations dans le processus politique est réelle mais n'a pas comme corollaire naturel l'insignifiance des partis. Comme Max Imboden l'affirmait, les partis, en Suisse, ont une position autre, *sui generis*.

Pour mener à bien ce travail en un si petit nombre de pages, nous nous concentrerons sur l'histoire «politique» des partis. Nous accorderons la priorité à leur fonction de groupement idéologique destiné à conquérir le pouvoir, ou à tout le moins à participer à son exercice. Faute d'études approfondies sur le milieu politique de chaque canton, il n'est pas possible aujourd'hui de proposer une vision tout à la fois globale et détaillée des formations cantonales dont émanent les partis nationaux; dès lors, le portrait, et donc l'évolution des partis suisses, ne peuvent être que partiels. Nous situerons donc l'histoire des partis dans le contexte de l'histoire de la Suisse, mais nous subordonnerons les événements qui l'ont scandée aux préoccupations partisans antagoniques. De même, les élections constitueront les étapes de l'ascension ou du déclin des partis, mais nous nous abstenons de livrer tous les chiffres et détails d'une histoire électorale de la Suisse. Enfin, nous ne traiterons qu'allusivement de la presse politique, bien qu'elle soit essentielle, et là aussi pour cause d'absence d'études fouillées de tous les cantons.

Le présent ouvrage se veut une synthèse, la première du genre en langue française, et s'appuie principalement sur la littérature existante, ainsi que sur les informations que nous avons glanées pour nos propres recherches. Mais répétons-le: une histoire

générale des partis politiques suisses ne pourra voir le jour qu'au moment où les histoires de chaque parti cantonal auront pu être disséquées, notamment à travers la presse partisane.



# 2

## AVANT LES PARTIS POLITIQUES

### *Les premiers essais de structuration politique de 1830 à 1840*

Dans les pays occidentaux, les partis politiques se sont modernisés en fonction des progrès du parlementarisme mais pas toujours dans leur prolongement. Les partis politiques suisses trouvent d'abord leurs prémices dans les balbutiements de la démocratie directe, dont les racines, pour certains cantons, plongent dans le Moyen Age, et plus tardivement dans l'institution parlementaire. La forme institutionnelle moderne de ce type de démocratie remonte aux années 1830, avec l'apparition d'un droit de veto dans les cantons de Saint-Gall, puis du Valais et de Lucerne, à l'époque de la Régénération. C'est dans ces cantons qu'Erich Gruner repère les linéaments d'une organisation partisane un tant soit peu sophistiquée. Le droit de veto obligeait en effet les camps politiques, y annonçant la théorie de Max Imboden, à mettre sur pied des structures de propagande qui avaient pour tâche de convaincre les électeurs du bien-fondé des arguments des divers fronts en présence. Le parti majoritaire, les conservateurs catholiques, recourut en premier à ce système, comme le montre bien l'exemple saint-gallois avec ses sociétés dites de sûreté, les *Schutzvereine*. Jusque-là s'apparentaient à ces partis les sociétés de lecture, les *Lesegesellschaften*, très actives dès le début du 19<sup>e</sup> siècle dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-extérieures et qui se sont toujours retrouvées à la pointe du combat libéral, grâce au climat de grande liberté qui régnait dans ce canton.

Ces embryons de partis prennent ainsi corps dans le climat libéral qui se répand dans toute la Suisse en 1830. Avec le